

Dépaillage

# Succès de l'expérimentation de Grand Pourpier

L'essai au mois de novembre 2004 d'un prototype de dépaillage à la plate-forme de Grand Pourpier (Savanna) a donné des résultats meilleurs que prévus.



Le projet associe la filière élevage et la filière canne.

Le projet de récupération industrielle de la paille de cannes à l'usine a franchi un pas important avec cet essai réussi qui a permis d'obtenir un taux de feuilles de 9,5 % (pour 88 % de tiges) supérieur à l'objectif initial de 8 %. L'équipement testé à Grand-Pourpier était au quart de la dimension de l'installation réelle qui prendrait place en début de la chaîne dans l'une des usines sucrières. Piloté par la Sicalait, ce projet est conduit par la filière élevage en partenariat avec la filière canne. Les deux filières y ont en effet tout intérêt.

L'utilisation à grande échelle des pailles de cannes comme fourrage et parfois en litière pour l'élevage bovin a commencé en 1996. Tous les éleveurs y ont à présent recours. En 2005, entre 4 000 et 5 000 tonnes de pailles seront récupérées. Elles couvriront la moitié des besoins des éleveurs. Comment faire plus ? C'est le but de la récupération industrielle des pailles grâce à une installation assurant le dépaillage par ventilation et séparation des feuilles, le séchage et le pressage des pailles en botes cubiques, plus faciles à transporter et à stocker pour l'éleveur. Si les études de faisabilité se poursuivent au même rythme, l'installation pourrait être opérationnelle dès la campagne de 2006.

L'investissement, lourd, est à la hauteur des avantages attendus. Cette véritable petite usine à coté de l'usine s'étendrait sur 5 500 m<sup>2</sup>. Elle permettrait de récupérer 15 000 tonnes de pailles par an, couvrant non seulement les besoins de l'élevage bovin mais aussi ceux d'autres types d'élevages comme le porc. Pour la filière canne, cette valorisation à échelle

industrielle de la paille de canne permettra de préserver 600 hectares de cannes qui autrement pourraient être affectées à la production de foin. La rareté du foncier vaut en effet pour toutes les productions.

La complémentarité des filières peut aller plus loin car, en retour, le fumier de bovin est un excellent amendement organique pour la canne. L'échange paille – fumier se fait déjà, ici ou là, entre voisins. Il s'agirait de lui donner une dimension plus générale qui, en plus d'un gain économique pour le planteur, permettrait de réduire l'importation d'engrais.



L'équipement testé à Grand-Pourpier était au quart de la dimension de l'installation réelle.

## Pré-retraite agricole Après 2005

Pour accompagner les départs en préretraite agricole (environ 70 chaque année), des mesures financées par l'Europe et l'Etat, et complétées à La Réunion par le Conseil Général, ont été mises en place pour la période 1998-2005.

Arrivant à son terme à la fin de cette année, le dispositif permet à l'agriculteur sur le départ de percevoir une allocation en attendant sa retraite à 60 ans, ainsi qu'un complément de retraite entre 60 et 65 ans.

Mais cette mesure est soumise à la condition que son exploitation soit reprise. Une enveloppe globale de 9 millions d'euros a ainsi permis à 500 agriculteurs âgés de 55 à 60 ans justifiant d'une inscription de 10 ans à l'AMEXA de transférer leur exploitation dans de bonnes conditions :

soit dans le cadre de l'installation aidée d'un Jeune Agriculteur, soit dans celui de l'agrandissement/restructuration d'une exploitation déjà existante.

Selon les résultats des études conduites par le CNASEA, ces départs en préretraite répondent à trois préoccupations essentielles des cédants : des problèmes de santé (58 %), des raisons économiques (22 %) et l'assurance de la reprise de l'exploitation par un membre de la famille (20 %).

Vu l'importance de la canne sur ces exploitations (80 % des surfaces), les partenai-

res de la filière ont ouvert le débat quant à la suite à donner au dispositif de préretraite. S'agit-il de le reconduire dans sa forme actuelle ou de le rénover, et dans cette perspective, quelle option favoriser ? Faut-il davantage faciliter la transmission des petites exploitations ou favoriser la piste de l'agrandissement/restructuration qui a le mérite de viabiliser davantage les exploitations ?

Des réunions de travail sont d'ores et déjà programmées pour boucler le dossier avant la fin 2005.

## Recherche

### Les suites du séminaire de septembre 2004

CIRAD et CTICS ont intégré à leurs programmes d'activité les études sur les thèmes jugés les plus prioritaires lors du séminaire sur la recherche cannière.

#### La multifonctionnalité de la canne

Le CIRAD a confié à une étudiante en Génie des Territoires et de l'Environnement une mission de six mois pour recueillir et synthétiser un maximum de données bibliographiques sur tous les aspects environnementaux de la culture de la canne à sucre :

- l'impact de la canne sur l'environnement (son rôle contre l'érosion, l'amélioration de la structure des sols, son rôle épurateur, l'adéquation entre plante et climat) ;
- la complémentarité de la filière canne-sucre avec d'autres filières agricoles ;
- son apport dans la couverture des besoins énergétiques de l'île (l'utilisation de la bagasse comme combustible de centrales électriques).

Cette enquête constitue le préalable à des études ciblées qui tenteront ensuite de quantifier en valeur ces différentes fonctions. Une première restitution sur la multifonctionnalité de la canne sera remis en mai à une délégation du Parlement européen attendue à La Réunion. Le public pourra en prendre connaissance au Village Canne de la foire de Bras-Panon.

#### Les coûts de production, la formation du revenu et la sensibilité aux aides des exploitations cannières

Autre opération lancée par le CIRAD : l'élaboration d'un outil de base de données et de simulation économique pour mieux cerner les conditions de viabilité des exploitations. Ce travail

consistera d'abord à harmoniser les référentiels technico-économiques existants, puis à les approfondir pour intégrer les divers systèmes de culture canniers présents sur l'île. Basé sur ces référentiels, le modèle économique devra être capable de simuler l'impact des changements économiques (prix et aides) et techniques sur les exploitations.

Ce travail rejoint l'approche économique des périmètres irrigués de l'Ouest et du Sud menée par le CIRAD et la Chambre d'Agriculture afin d'analyser l'évolution des revenus et les facteurs de rentabilité des exploitations: dimension de l'exploitation (importance des économies d'échelle), niveau de mécanisation, degré de diversification des cultures.

#### Améliorer la richesse sucrière

En matière agronomique, CTICS et CIRAD sont associés pour comprendre l'effet des pratiques agricoles sur la richesse en sucre des cannes. Fertilisation, amendement, irrigation, coupe, dépaillage, variétés, gestion de l'enherbement, géométrie des plantations, cycle de culture : ce sont autant de pistes de recherches et d'expérimentation pour fonder sur des données vérifiées les meilleures pratiques agricoles qui permettront d'améliorer la richesse et donc les revenus des planteurs. Le CIRAD observera pendant la prochaine campagne l'évolution de la richesse par télédétection. Les images satellitaires permettront de suivre l'évolution du brix sur différentes zones.

Par ailleurs le CIRAD poursuit son étude de la valorisation de la richesse par la réorganisation des quotas, dont les résultats ont été présentés au cours du séminaire. Cette analyse a montré qu'en transférant les quotas à hauteur de 20 % entre bassins de collecte et entre les Hauts et les Bas, un gain de production de sucre de 4 % du tas global pouvait être atteint. Le CIRAD étudie l'impact qu'une telle réorganisation aurait sur le revenu des planteurs et par suite, sur le système de paiement de la canne.